

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Dispositions générales :

- ☞ La bibliothèque est un service géré par l'association culturelle et sportive de Valderoure-La Ferrière ; elle permet de contribuer aux loisirs , à l'information , à la recherche et à l'activité culturelle de la population .
- ☞ L'accès de la bibliothèque et la consultation des documents sur place sont libres et ouverts à tous .
- ☞ Horaires d'ouverture :
 - Lundi de 14h à 15h pour le prêt des livres
 - De 15h à 17h pour l'après-midi récréative

Inscriptions :

- ☞ L'utilisateur reçoit une carte nominative , valable un an .
- ☞ Le montant de la cotisation est de 5€ par foyer pour les non-adhérents à l'association .

Prêt :

- ☞ Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur .
 - La majeure partie des documents de la bibliothèque peut être prêtée à domicile .
- ☞ L'utilisateur peut emprunter jusqu'à CINQ livres pour une durée de 3 semaines .

Recommandations :

- ☞ Il est demandé aux lecteurs de prendre soin des documents qui leur sont prêtés .
- ☞ En cas de perte ou de détérioration d'un document , l'emprunteur devra assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur .
- ☞ Les usagers sont tenus de respecter l'intérieur des locaux .
- ☞ Il est interdit de fumer à l'intérieur de la bibliothèque .
- ☞ L'accès de la bibliothèque est interdit aux animaux .
- ☞ Les bénévoles ne peuvent garantir la surveillance des affaires personnelles .

Application du règlement :

- ☞ Tout usager , par le fait de son inscription , s'engage à se conformer au présent règlement .
- ☞ Toute modification du présent règlement sera notifiée au public par voie d'affichage à la bibliothèque .

Fait à Valderoure La Ferrière le 23 janvier 2016